Mairie de Taulé

SEANCE EXCEPTIONNELLE DU 1ER OCTOBRE 2026

Le jeudi 1er octobre 2026**,** à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, sous la présidence de

Monsieur CREACH Gilles, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).

Date convocation : 25/09/2025

Conseillers en exercice : 23 **Présents :** 23 Votants

Étaient présents : Le Maire, CREACH Gilles

Les adjoints : GOARNISSON Aude, BOZEC Marie-Claire, KERRIEN Ronan, LEMEUNIER Denis

Les conseillers délégués : KERSCAVEN François, BOULANGER Régine, HORELLOU Denis, Céline DANIELOU, POCHARD Frédéric

Les conseillers : BLONS Béatrice, LE BERR Mickaël, MOAL Hélène, LE GUERCH Eric, CHEVALLIER Carine, MARTIN Erwan, KERGUIDUFF Claudine, PERROT Arnaud

Absents excusés : SALAUN Benoît donne pouvoir à CREACH Gilles, KERBRAT Morgane donne pouvoir à BOZEC Marie-Claire, PAUGAM Sandrine donne pouvoir à MOAL Hélène, MEUDEC Dominique donne pouvoir à BONS Béatrice, DE BLASIO Stéfano donne pouvoir à KERGUIDUFF Claudine

Absents :

A été élu secrétaire de séance : POCHARD Frédéric

ATTRIBUTION DES LOTS TRAVAUX – RENOVATION DE LA SALLE LOAR

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'avis unanime entre les membres élus de la Commission appel d'offres en date du 01/10/2026 ;

Rapporteurs : Monsieur le Maire et Frédéric POCHARD

Le projet de rénovation de la salle LOAR a fait l'objet d'un appel d'offres publié sur la plateforme dématérialisée *Mégalis* du 03/08/2026 au 18/09/2026.

Les lots définis sont les suivants :

Lot 1 : Gros œuvre

Lot 2 : Charpente bois

Lot 3 : Electricité

Lot 4 : Doublage et faux plafonds

Lots 5 : Menuiseries Extérieures

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de l'attribution des lots aux entreprises suivantes :

- **Lot 1** : entreprise **PERAN** pour un montant de **6 388.20€ HT** *(la sécurisation des abords du chantier pour le Gros œuvre devra être assurée par le prestataire)* ;
- **Lot 2** : entreprise **DILASSER** pour un montant de **16 605.48€ HT** ;
- **Lot 3** : entreprise **ARCEM** avec le choix de base incluant l'option 1 « sonorisation » et l'option 2 « fourreau enterré pour containers » pour un montant total **de 37 968.84€ HT** ;
- **Lot 4** : entreprise **LE GALL PLAFONDS** pour un montant de **74 813.03€ HT.**
- **Lot 5** : entreprise **BPS ALUMINIUM** avec le choix de base incluant l'option « *pour porte pleine 2 vantaux »* pour un montant de **11 497€ HT.**

Le **montant total des lots travaux** s'élève à **147 272.55€ HT**

- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

Fin du Conseil exceptionnel à 19h40